

## Présentation du 2<sup>e</sup> volume des rapports du Service des monuments historiques 1979-2004

### Allocution de Michael Gerber, Chef du Service des monuments historiques du canton de Berne

Mesdames et Messieurs,

En 2008, le Service des monuments historiques a présenté, dans la Ville Rockhall à Bienne, le premier volume de ses rapports portant sur les restaurations réalisées entre 1979 et 2004. C'est aujourd'hui le 2<sup>e</sup> volume que nous vous présentons. La description des travaux de restauration et de transformation effectués par le Service des monuments historiques pendant cette période est ainsi achevée.



Par la publication de ces rapports exhaustifs, le Service des monuments historiques s'acquitte en premier lieu de son devoir légal lui imposant de rendre compte de ses activités. Ces ouvrages poursuivent cependant un autre but : le conseil technique dispensé dans le cadre des restaurations et des transformations pratiquées sur des objets du recensement architectural constitue un aspect essentiel du travail quotidien du Service des monuments historiques. C'est un domaine d'activité qui se situe dans la zone de transition entre les intérêts publics et privés et qui est la plupart du temps exposé aux yeux du public. Toutefois, le lent cheminement entre la conception initiale et l'achèvement des travaux de restauration ou de transformation n'est pas connu du public et le résultat doit par conséquent être constamment évalué dans un cadre subjectif.

Ces rapports présentent des bâtiments et les interventions qui ont été effectuées sur ces objets. Ils fournissent ainsi les éléments nécessaires pour se faire une idée objective des restaurations et des transformations réalisées. C'est la condition sine qua non si l'on veut qu'un discours constructif puisse être tenu sur le travail du Service des monuments historiques.

Le deuxième volume propose de nouveau une sélection ciblée de bâtiments, de constructions et de thèmes spécifiques à la protection des monuments historiques. Ce volume présente également des objets aujourd'hui disparus et dont le Service des monuments historiques juge la perte regrettable pour le patrimoine culturel bâti du canton de Berne.

La Villa Rufener, où nous sommes aujourd'hui reçus, a elle aussi bien failli disparaître. Elle aurait dû être démolie depuis des années et remplacée par des immeubles d'habitation. Il suffit de regarder les alentours pour se faire une idée de ce à quoi l'endroit ressemblerait aujourd'hui. Au début des années 70, le découpage de la parcelle et les constructions sur des parties du parc ont débuté. Dix ans plus tard, la villa, très abîmée, était considérée comme un objet voué à la démolition. A l'automne 1980, le Service des monuments historiques est entré en action et a obtenu, dans les années suivantes, que le reste du parc soit préservé et la villa mise sous protection.

Le Service des monuments historiques a certes empêché la démolition d'un magnifique bâtiment. Mais pour sauver ce type de constructions, une simple intervention au cours de la procédure d'octroi de permis de construire est loin d'être suffisante, il faut aussi des propriétaires compréhensifs, passionnés et patients. C'est ce qu'a trouvé la Villa Rufener avec ceux qui sont aujourd'hui nos hôtes, Catherine et Bernhard Krummenacher-Marin, qui ont acheté la propriété en 1990. Tous deux étaient fascinés par la noblesse de la villa et souhaitaient une restauration dans les règles de l'art. Il était essentiel pour eux de préserver autant que possible la substance du bâtiment. Vous pouvez en admirer vous-mêmes le résultat aujourd'hui.

Du point de vue du Service des monuments historiques, l'histoire de la Villa Rufener est exemplaire, de l'abandon de son projet de destruction à sa restauration aujourd'hui. Elle montre que les monuments historiques ont encore un avenir de nos jours. Elle montre à quel point les monuments historiques sont aujourd'hui un facteur d'identification. Elle montre aussi les problèmes spécifiques qui se posent actuellement pour les monuments historiques.

Pour finir, il me faut adresser quelques remerciements aux personnes qui ont permis de réaliser ces rapports sur les années 1979 à 2004.

L'équipe responsable des rapports au sein du Service des monuments historiques a poursuivi et mené à bien son travail avec beaucoup d'engagement. Elle a été largement soutenue par des conseillers et conseillères techniques, anciens et actuels, par nos archivistes, par des architectes ainsi que des restaurateurs et restauratrices associés aux travaux. En collaboration avec de nombreux spécialistes en bâtiment, les restaurateurs et

restauratrices contribuent, à la faveur de leurs interventions sur les monuments, à préserver et à développer notre patrimoine bâti.

Sans les subventions provenant des moyens budgétaires de la Direction de l'instruction publique, du Fonds de loterie, de l'Office fédéral de la culture, de la Fondation Pro Patria, de diverses communes ainsi que d'autres collectivités de droit public, tous ces travaux n'auraient pas pu être réalisés. J'adresse mes sincères remerciements à tous ceux et toutes celles qui ont participé à ces travaux ainsi qu'à tous les décisionnaires.

La sélection des monuments historiques restaurés et transformés représente aussi un nombre important de maîtrises d'ouvrage. Ce sont eux qui éprouvent les joies, mais aussi les peines liées à l'entretien d'un monument historique et qui contribuent pour l'essentiel au maintien du patrimoine bâti dans notre canton. On ne peut estimer à leur juste mesure le travail qu'ils accomplissent.

Les rapports sur les années 1979 à 2004 constituent certes un aboutissement pour le Service des monuments historiques mais sa mission d'information n'est pas achevée pour autant. Il continuera à fournir en particulier une information diversifiée concernant l'ensemble de ses domaines d'activité. Mais avant toute chose, nous souhaitons fêter ensemble de la parution de ce deuxième volume.

Je vous remercie de votre attention.